



COMMUNE DE KIRCHBERG

Renforcement de l'alimentation
en eau potable

ENQUETE HYDROGEOLOGIQUE REGLEMENTAIRE
CONCERNANT LE PROJET DE CAPTAGE
DES SOURCES DE DENNEBOURG

8 Février 1991

M. LETTERMANN

BRGM - ALSACE (SGAL)

204, route de Schirmeck - 67200 Strasbourg, France
Tél.: (33) 88.30.12.62 - Télécopieur : (33) 88.28.79.09

S O M M A I R E

	pages
1. INTRODUCTION	1
2. CADRE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE	1
3. SITUATION ET CARACTERISTIQUES DES SOURCES A CAPTER	2
4. QUALITE DE L'EAU	4
5. PRESCRIPTIONS POUR LE CAPTAGE	5
6. PERIMETRES DE PROTECTION	5
7. CONCLUSIONS	5

Figure : Plan de situation - Echelle 1/10.000

Annexe : Résultats d'analyses.

1. INTRODUCTION.

La commune de Kirchberg compte environ 800 habitants et sa consommation d'eau est de l'ordre de 35.000 m³/an soit 96 m³/jour environ.

L'approvisionnement en eau potable est assuré par un captage d'eau superficielle sur le Lachtelweiherbaechle, ouvrage inventorié sous l'indice national 412-6-42.

Ce captage fournit une eau dont la qualité bactériologique n'est pas satisfaisante et qui nécessite donc un traitement permanent ; par ailleurs, les débits disponibles sont insuffisants en période d'étiage.

En conséquence, la commune projette de capter deux sources au lieu-dit Dennenbourg.

La visite des lieux a été effectuée le 4 Mai 1990 en compagnie de l'adjoint au maire et de l'ingénieur subdivisionnaire de la DDAF.

2. CADRE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE.

Au droit des deux sources, le sous-sol est constitué de diverses formations géologiques faisant partie du complexe volcano-sédimentaire dévono-carbonifère de l'ère primaire, ensemble complexe affleurant largement sur les versants de la vallée de la Doller.

Plus particulièrement, on y trouve des latites et des labradorites, le tout recouvert par des zones d'éboulis et des formations glaciaires ou fluvio-glaciaires.

Hydrogéologiquement, les formations en place sont très peu perméables lorsqu'elles sont saines et compactes ; par contre, elles sont souvent fissurées et diaclasées et livrent alors passage aux eaux météoriques.

Par ailleurs, les éboulis et les formations glaciaires ou fluvio-glaciaires peuvent être le siège d'importantes circulations d'eau souterraines.

Toutes ces eaux souterraines sont à l'origine de sources aux débits le plus souvent peu importants et liés directement aux précipitations.

Leur vulnérabilité est grande, car les cheminements sont peu profonds et souvent de courte durée, ce qui ne permet pas de filtration naturelle efficace en période de fortes précipitations.

5. PRESCRIPTIONS POUR LE CAPTAGE.

Les émergences visibles actuellement se situant dans les éboulis, il sera nécessaire de les dégager afin d'atteindre si possible la roche en place et de capter le ou les filets d'eau sortant des fissures.

Il faut éviter de réaliser cette opération avec emploi d'engins puissants et si possible, effectuer les travaux de finition à la main, afin de ne pas perturber l'aquifère.

L'ouvrage de captage devra être réalisé suivant les règles de l'art, de façon à empêcher toute pénétration d'eau superficielle et de pouvoir disposer d'un bac dessableur, d'un écoulement de vidange et de trop plein et d'une porte de fermeture de sécurité.

6. PERIMETRES DE PROTECTION.

Les périmètres de protection réglementaires ne pourront être définis qu'après réalisation du captage définitif et une nouvelle visite sur place.

Conformément à la réglementation, celle-ci devra être précédée d'une analyse complète (bactériologie et physico-chimie), réalisée par le laboratoire régional agréé (Laboratoire d'Hydrologie de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg).

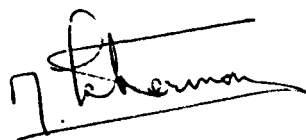
7. CONCLUSIONS.

Au vu des renseignements recueillis lors de l'enquête effectuée et compte tenu des résultats d'analyses, un AVIS FAVORABLE est donné pour le captage de la source Dennenbourg Haut, dans la mesure où la municipalité considère que l'investissement nécessaire est compatible avec les débits disponibles et sous réserve de l'application des prescriptions énoncées au § 5 du présent rapport.

Après réalisation du captage, il sera nécessaire de faire définir les périmètres de protection réglementaires (cf. § 6).

Par contre, un AVIS DEFAVORABLE est donné pour le captage de la source Dennenbourg Bas, aucune analyse n'ayant été effectuée et les débits disponibles paraissant très faibles.

L'Hydrogéologue agréé en
matière d'hygiène publique



M. LETTERMANN